



A. Rapport Financier

a. Présentation des charges 2024

Pour cette année 2024, nous constatons que les dépenses ont augmenté de **11,30%** par rapport à celles de l'année 2023.

Les charges de l'exercice s'élèvent à **1 930 597 €** hors dotation en fonds dédiés des produits de mécénat, et sont principalement constituées par les postes suivants :

	2024	2023	Variation	
Achat	7 483	6 157	21,54 %	1 326
Charges externes	834 104	737 825	13,05 %	96 279
Impôts et Taxes	55 823	48 781	14,44 %	7 042
Salaires	727 763	666 119	9,25 %	61 644
Charges sociales	252 897	246 537	2,58 %	6 360
Dot. Amortis.	42 865	29 178	46,91 %	13 687
Dot. Provisions	9 662	0	/	9 662
	1 930 597	1 734 597	11,30 %	196 000

Nous pouvons constater que ce sont principalement les Charges externes et les Salaires de l'année qui présentent un fort taux de hausse, la dotation aux amortissements étant un sujet particulier expliqué ci-dessous. Les principales augmentations constatées s'expliquent par :

- Une montée en puissance des charges liées à la collecte (prospection en augmentation de 55%, expérimentation de nouvelles campagnes plus en adéquation avec les spécificités de l'école, en direction des libéralités par exemple...) ;
- La mise en place du renouvellement de la flotte avec l'achat de 4 nouveaux véhicules ;
- Une augmentation de la masse salariale qui s'explique par plusieurs raisons :
 - Solde de tout compte pour 2 départs de salariés dont l'ancien Directeur Général,
 - Augmentation de 5% des salaires début 2024 pour compenser l'augmentation du coût de la vie Post-Covid,
 - Qualification de plusieurs salariés techniques avec réajustement de coefficient.
- La dotation aux amortissements qui prend en compte la nouvelle valorisation des parcs automobiles et informatiques.



b. Présentation des recettes 2024

L'année 2024 est marquée par une forte augmentation des recettes de **16,25 %** par rapport à l'année 2023. Les recettes totales de l'exercice s'élèvent à **2 405 386 €** et sont principalement constituées par les postes suivants :

	2024	2023	Variation	
Collecte de fonds	686 227	549 053	24,98 %	137 174
Vente de biens et Services	23 857	19 594	21,76 %	4 263
Legs	720 429	410 259	75,60 %	310 170
FFAC	900 000	900 000	=	0
Subventions collectivités	3 695	2 015	83,37 %	1 680
Cotisations	3 799	4 310	- 11,96 %	- 511
Prdts exceptionnels	6 624	25 391	- 73,91 %	- 18 767
Reprise & transfert charges	59 348	158 458	- 62 ,55 %	- 99 110
Autres Produits	1 407	91	1446,15 %	1 316
	2 405 386	2 069 171	16,25 %	336 215

On peut noter une forte augmentation de la collecte (+ 137 174€) qui répond à l'augmentation des investissements en prospection, ainsi que la hausse marquante des libéralités en notre faveur, fruit d'une visibilité accrue de l'école sur son territoire ainsi que de campagnes ciblées tel que notre présence aux Congrès des Notaires à Bordeaux ou encore l'édition de plaquettes institutionnelles orientées dons et legs.

Des baisses...

- -64% (-18 767€) de produits exceptionnels, qui peut se traduire par une régularité et une maîtrise des provenances de fonds ;
- Une baisse des reprises et transferts de charges (-72.55%) qui s'explique par une baisse importante des remboursements FFAC (ne reste en 2024 que 2 élèves en formations) et libération de provisions liées au prud'homme en 2023, absent en 2024.

.....Oui mais :

- Une forte augmentation des collectes liées aux Marches Solidaires, dont une marquante à Blois qui à elle toute seule, à réunis plus de 53 000€ de dons ;
- +75% (+310 170 €) de legs par rapport à 2023 déjà d'un niveau remarquable ;



- Pour la collecte, l'investissement dans des campagnes de prospection plus globales ainsi qu'avec de nouveaux supports en expérimentation (sachets à pharmacie...), s'est traduit par une augmentation de 24,98 % (+ 137 174€) ;
- Un don individuel exceptionnel de 100 000€ reçu d'un couple de particuliers ;
- Une subvention fédérale maintenue à 900 000€.

c. En résumé

Nous observons pour cette année un résultat comptable positif de 490 312€.

Cette situation s'explique en grande partie par une fin d'année exceptionnelle sur le plan des libéralités, ainsi que par la rentabilité du développement de notre stratégie de visibilité (nouveaux supports pour la collecte, perfectionnement des outils existants, présence de matériel de représentation « professionnels » type kakémonos...).

Il est à souligner le rééquilibrage et la montée en puissance des marches solidaires, outil unique de sensibilisation auprès des jeunes publics, propre à Aliénor.

L'année 2024 a été marquée par bons nombres de faits marquants indépendants de la volonté de l'école mais qui ont impacté nos charges, tel que la forte augmentation du coût de l'alimentation canine, ainsi que de celle des énergies.

On peut également noter une reprise des investissements nécessaires à la bonne tenue de notre patrimoine tant mobilier qu'immobilier. Ainsi, nous avons effectivement repris un rythme nécessaire et équilibré dans l'entretien courant des bâtiments, dans la remise aux normes des véhicules, ainsi que dans la mise en œuvre d'un cercle vertueux de remplacement périodique de notre matériel selon un cycle de vie standard (véhicules tous les 5 ans, matériel informatique tous les 4 ans...).

B. Faits marquants avant l'Assemblée Générale 2025

L'année a commencé par une grosse réorganisation de l'ensemble des services suite à la définition des axes de travail définie en octobre 2024 lors d'une journée de travail des membres du Conseil d'Administration. Cela s'est traduit par l'arrivée de trois nouveaux salariés dès janvier (une animalière et deux instructeurs en locomotions), ainsi que par la prise de nouvelles fonctions pour plusieurs de nos salariés en place.

Cela commence par la création d'un poste de Chargée de mission « Vie Associative » au sein d'un nouveau pôle « Vie de l'Ecole ». Son rôle ? Être au cœur de la dynamique de l'école en l'animant, en l'ancrant sur nos territoires plus éloignés (Landes, Lot-et-Garonne, mais aussi bassin d'Arcachon ou Libournais...) mais surtout en devenant le relais incontournable entre adhérents, bénévoles et équipes salariées opérationnelles.



Autre changement notable, le poste d'« Instruction en Locomotion » composé d'une instructrice qui nous a quittée en novembre 2024, s'est vu transformé en équipe par la création d'un second poste d'instructeur et l'adjonction d'une mission de coordination et d'accompagnement portée par une de nos éducatrices expérimentées. Cette nouvelle définition de ce secteur, nous a permis d'élargir son champ de missions : nos deux instructeurs ont pour mission supplémentaire, de communiquer auprès des institutions des trois départements constituant notre territoire, sur l'éligibilité au chien guide afin de multiplier le nombre de demandes de bénéficiaires.

Nous avons également engagé un gros travail de fond sur l'ergonomie des espaces de bureaux afin d'optimiser leur fonctionnalité et y intégrer un véritable espace convivial d'accueil, de rencontre et de partage entre bénévoles, adhérents et salariés. Cela se traduira par le réaménagement de plusieurs bureaux, et le déplacement d'un certain nombre de bureaux comme par exemple, le secrétariat et l'accueil, le bureau des Elus ou encore le remplacement du bureau confidentiel (qui ne l'était pas vraiment) par une vraie petite salle de réunion intime, chaleureuse et... isolée phoniquement.

Nous nous équipons actuellement d'un ensemble « Stand Itinérant » : ce dernier sera opérationnel dès cet été et mis en action par le lancement d'une caravane destinée à sensibiliser les vacanciers estivaux sur nos côtes océaniques, à l'éligibilité aux chiens guides, et plus largement à la déficience visuelle. Ce stand itinérant a été conçu pour permettre dès la rentrée, une présence sur l'ensemble des manifestations en extérieur tout au long de l'année.

Enfin, nous avons poursuivi le renouvellement progressif de notre flotte automobile ; ainsi, trois nouveaux véhicules (2 berlines et un fourgon) ont pu être livrés sur le premier semestre 2025, toute la flotte étant amenée à bénéficier d'un covering (habillage) complet afin d'accentuer la visibilité de l'école sur chaque déplacement.

C. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice comptable 2024

Cette année 2024 présente un résultat nettement positif d'un montant de 490 312€.

Le Conseil d'Administration du 28/04/2025, propose de répartir l'affectation de ce résultat, dans 3 directions :

- 100 000€ serait affectés à la réalisation de travaux d'aménagement nécessaires au développement de notre activité,
- 50 000€ serait affectés à la dynamisation de la vie associative, et au développement de réseaux locaux sur les départements des Landes et du Lot-et-Garonne,
- Le surplus de ce résultat serait affecté à la gestion courante dans le budget 2025.